

## Formulaire d'adhésion à Résoladi - Professionnel de Santé

Adresse : 51 bis Boulevard de Lyon

02000 LAON

Tél : 03 23 29 08 38 - Fax : 03 23 89 08 13 - Email : [resoladi02@wanadoo.fr](mailto:resoladi02@wanadoo.fr)

Je soussigné (e) M. Me.....

Demeurant à .....

E-mail ..... Tél. ....

Profession ..... Accepte d'adhérer à l' Association Résoladi.

RESOLADI est un réseau de santé regroupant des professionnels qui ont pour objectif commun d'améliorer la qualité de vie des patients diabétiques de type 2, à travers un parcours de soins coordonné.

A ce titre, en tant que professionnel, en adhérant au réseau, je m'engage à :

- Respecter les choix du patient.
- Accepter le dossier partagé du patient au sein du réseau.
- Respecter les protocoles établis par le réseau, notamment en matière d'éducation thérapeutique.
- Favoriser la coopération entre les différents professionnels intervenants dans le parcours du patient.
- Participer à l'évaluation de cet accompagnement.

RESOLADI s'engage à :

- Coordonner le parcours du patient en lien avec les professionnels concernés.
- Participer au recueil des informations dans le respect du secret médical et de la confidentialité.
- Promouvoir des actions de formation sur le thème du diabète de type 2.
- Favoriser l'accès à de nouvelles prestations financées dans le cadre des prestations dérogatoires de l'assurance maladie.

Je pourrai à tout moment, si je le désire, arrêter ma participation au Réseau.

Je m'engage également à respecter la Charte de RESOLADI (voir au dos) et à contribuer à l'amélioration du Réseau.

J'accepte d'adhérer au Réseau aux conditions ci-dessus et je joins un chèque de cotisation de 10 €.

Fait à , le

Nom et signature du Professionnel de Santé

# La Charte du REseau de SOins LAonnois pour les DIabétiques

## Les valeurs du réseau

Les valeurs de l'association RESOLADI sont partagées par tous les professionnels œuvrant dans le réseau :

- **L'égalité d'accès aux soins et la promotion de la santé** : Toute personne a droit à des soins de qualité sans discrimination aucune. Le réseau implique les acteurs locaux et intervient sur un territoire géographique clairement délimité. Il offre une polyvalence dans l'accompagnement dans la mesure des ressources et des compétences disponibles.
- **Le respect de la personne** : C'est le premier geste d'intégration sociale, c'est entretenir avec elle des rapports loyaux et égaux, c'est reconnaître sa valeur. C'est la considérer comme une personne à part entière, capable d'exprimer ses besoins, ses craintes. C'est lui reconnaître des droits (droit à la parole, à la confiance, à la considération...), c'est privilégier l'aspect relationnel dans l'accompagnement.
- **La confidentialité** : Toute personne dispose d'un droit inaliénable à la confidentialité des éléments qui concernent sa situation sanitaire, psychologique, sociale et sa vie privée. Les professionnels œuvrant dans le réseau respectent ces principes de vie privée et de confidentialité et sont responsables de l'information qu'ils utilisent dans leur vie professionnelle.

## Les engagements du réseau

La promotion de la santé passe par un partenariat, une action coordonnée et un décloisonnement professionnel et institutionnel. RESOLADI a pour objectifs de centrer les actions sur des personnes bien identifiées, leurs attentes et leurs besoins, leur environnement physique, mental et social. Promouvoir la santé conduit à associer le public de manière différente. RESOLADI engage sa responsabilité à :

- Faire connaître le réseau sur le territoire ainsi que les services proposés
- Elargir l'approche des problèmes de santé à la personne et à son environnement
- Etre un lieu de partage et de compétences
- Respecter le libre choix du patient, l'informer et améliorer sa satisfaction
- Mettre en œuvre des procédures validées
- Informer les acteurs du réseau sur les besoins déterminés par les indicateurs de santé publique
- Respecter les règles légales et déontologiques.